

Compte-rendu de la 2^{ème} réunion pour la création d'un groupe Colibris à Dourdan (20/02/2015).

Présents : Beaucourt Solange, Jean-Luc Béchade, Bouffenie Martine, Canard Nathalie, Chandavoine Sylvaine, Coulon Laurent, Corman Bruno, Ducoloner Paulette, Ducoloner Pierre, Dran Cécile, Ferron Françoise-Emilie, Jacquot Henri, Kotarac Suzanna, Lacoux Michel, Lemercier Françoise, Lemercier Jean-Pierre, Leproust Martine, Pallarès Françoise, Pettini Marie, Samson-Perrin Valérie, Radix Jean-Paul, Roux Carmen, Sabran Céline, Sibold Cédric, Thouy Sophie, Thouy Jean-Michel, Verdière Chantal et son mari des Colibris de Massy, Walferdein Béatrice. (29)
(Merci de nous signaler une éventuelle omission).

Excusés : Barral Marjorie, Chevallier Nathalie, Cornet Brigitte, Daguinet Charlotte, Dauphin Yvette, Fontvieille Catherine, Jacquerez Stephane, Korenbajzer Marc, Martinsky Sophie, Meftah Mehdi, Samson Natacha. (11)

Ordre du jour initialement prévu :

- *signature des statuts par les administrateurs, et organisation approfondie des ateliers.*

Ordre du jour effectif :

Après avoir communiqué notre compte rendu d'assemblée constitutive du 30 janvier 2015 au siège national du mouvement Colibris, nous avons reçu la réponse suivante par e-mail, la veille de notre réunion (voir document ci-dessous). Une longue conversation téléphonique de Nathalie et Michel avec la responsable s'en est suivie, ce qui nous a conduit à modifier l'ordre du jour prévu.

Bonjour Michel,

Je reviens vers toi comme convenu pour t'apporter des éclairages sur votre groupe local en émergence.

Comme je te l'ai signalé au téléphone, nous sommes en cours de précision du statut des groupes locaux Colibris. Dans ce cadre de transition, il n'est pas possible que vous vous constituiez en association portant le nom de Colibris ou que vous utilisiez le logo. Pour autant, nous sommes ravis qu'il y ait des énergies colibris à Dourdan, n'en doutez pas. Nous avons besoin d'y aller pas à pas, comme avec l'ensemble des groupes locaux, pour apprendre à mieux se connaître et pour qu'au sein de votre groupe aussi l'idée "colibris" fasse son chemin et mûrisse.

La mission d'un groupe local Colibris est d'inspirer, relier et soutenir toute personne qui souhaite participer à la transition écologique et humaine de la société à l'échelle du territoire. Le groupe local diffuse le message et l'éthique du colibri ("chacun peut faire sa part"), facilite le lien et la coopération entre les acteurs locaux, soutient et encourage le passage à l'action sur son territoire. Bien sûr, chaque groupe s'empare de cette mission et la décline localement pour qu'elle s'adapte aux besoins du territoire et aux envies des membres.

Il existe aujourd'hui des redevabilités de part et d'autre, pour les groupes locaux envers le mouvement Colibris et aussi pour le mouvement Colibris envers les groupes locaux. Ces redevabilités sont reprises dans un document "protocole pour devenir groupe local" dont la signature officialise la création du groupe local. C'est aussi une base éthique commune.

Je t'envoie ce document pour lecture, sachant que nous travaillons à une version mise à jour aux vues des précisions pour le statut des groupes locaux que nous sommes en train d'effectuer.

Je souhaite vraiment que nous parcourions ensemble et dans l'ordre les étapes de constitution d'un groupe local, à savoir : la lecture du protocole (ancien et nouveau à venir), des échanges autour de cette proposition de collaboration au sein de votre groupe et entre nous, la signature du protocole puis la question d'une structuration juridique (association locale ou antenne locale).

Je suis désolée si je ne t'ai pas suffisamment informé de ces étapes jusqu'ici. Nous sommes beaucoup sollicités pour la création de groupes locaux et faisons au mieux pour répondre en profondeur aux

demandes. Cela prend du temps, mais c'est important pour ne pas dénaturer notre mission et porter au mieux les valeurs que nous partageons. J'espère ne pas générer trop de déception ou de frustration. Ce n'est pas mon intention. Au contraire, je souhaite vraiment que nous entretenions un lien de qualité.

De plus, ces étapes permettent de creuser certaines questions, notamment celle du nom que vous avez choisi, qui couvre une zone géographique trop vaste (suite à des recherches plus précises), par rapport à la proposition faite dans le protocole. Ce chemin est aussi bénéfique pour la construction, le fonctionnement, la pérennité du groupe local, et aussi pour les membres qui le composent, pour que chaque personne trouve sa juste place dans le groupe. C'est le retour d'expérience de ces dernières années.

C'est un chemin de plusieurs mois, voire un an, qui pour autant, n'empêche pas que vous vous signaliez comme "groupe local colibris en émergence", comme je t'en ai parlé et que vous meniez des actions sur votre territoire.

Je te propose de lire le protocole en pièce jointe, de "digérer" un peu ces informations et de t'appeler demain.

Merci à toi, et à demain !

Anne-Laure CHARRIER

Equipe Réseau - Coordination des Groupes locaux

Colibris

95 rue du Faubourg Saint Antoine

75011 Paris

01 42 15 51 27

Chantal Verdière, de Massy, indique qu'il n'est pas nécessaire de se mettre en association pour faire un groupe de travail avec des ateliers, en s'inspirant des idées de P. Rabhi. Eux-mêmes ont débuté, hébergés par une autre association pour faciliter leur fonctionnement.

Nous avons fait un tour de table afin de recueillir les sentiments de chacun.

A l'unanimité, il a été décidé de nous constituer en association loi 1901 pour nous donner une existence légale, reconnue administrativement et couverte par les assurances pour son fonctionnement. Deux propositions sont apparues :

- Soit, la création d'une association indépendante comprenant un atelier avec l'appellation Colibris.

- Ou la création d'une association portant un autre nom associé au mot Colibris (ou Colibri) qu'il nous faudra trouver. La dénomination de l'assoce est très importante au moment du dépôt des statuts et pour l'image que nous voulons représenter à Dourdan (et... environs !) Michel attend vos suggestions.

Les ateliers en cours d'organisation : (pour plus de détails, cf le C.R. précédent).

Jardins partagés : Henri Jacquot président de l'Association des familles, détentrice du terrain octroyé par la Mairie, précise que l'atelier peut démarrer en mars, avec Philippe Daguenet.

Communication et évènementiel : Un blog sera lancé par Nathalie et Valérie, pour la communication internet. Nous allons tenter d'être présents sur la foire Ventôse pour la communication physique. Michel se renseigne pour obtenir une place.

Ateliers accompagnement à la réparation : On cherche un lieu d'accueil, et H. Jacquot

est intéressé par la réparation des appareils électroménagers.

Ciné-club : la recherche de salles, de matériels, mobilise l'équipe du 7^{ème} art.

Café Citoyen : la réunion de préparation du 4^{ème} Café est prévue chez « l'atelier d'à co'thé » (ancienne boutique Aussal) 12 rue de Chartres, vendredi 27 février à 18 h.
Les sujets actuellement proposés par les participants sont :

1/- A quoi servent les associations ?

Sont elles la pour suppléer les politiques et les institutions défailants. Intérêts et limite de leurs pouvoir.

2/- Internet nous fait il du Bien ? Communication ,connaissances, vie privée ,addiction.....

3/- qu'en sera-t-il du goût des autres quand les robots feront presque tout à leur place ?

4 /- L'école, formatrice d'élites ou ultra-égalitaire ?

5 /- Les nouvelles technologies sont-elles culturellement, abêtissantes, esclavagistes et (ou) déssocialisantes ?

6/- Affronter ses peurs les guérit-elles ?

7/- Comment (ou pourquoi) l'art nous rend-il heureux ?

8/- Quelles sont les conditions d'une démarche de réconciliation réussie ?

Atelier paysage & environnement : Jean-Pierre expose les difficultés que l'on rencontrera entre les positions de la municipalité et une association apolitique.

Pour cause de temps les autres ateliers n'ont pu être évoqués.

Fin de la séance 19h45.